



POLE EDUCATION ET VIVRE ENSEMBLE

*Direction des lycées
Service restauration et vie lycéenne*

APPEL A PROJET

OSE : Oser Semer ses Envies

Année scolaire 2022 / 2023

***L'appel à projet est à retourner uniquement par mail à :
celine.gauvin@bourgognefranchecomte.fr***

Date limite de retour : VENDREDI 21 OCTOBRE 2022

*Appel à projet **OSE** : Oser Semer ses **Envies***

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur des jeunes, la Région Bourgogne-Franche-Comté propose différents dispositifs à l'ensemble des lycées publics et privés du territoire (EVEIL, Echappée littéraire, Concours journalistique Bourgogne-Franche-Comté Reporter et autres projets d'éducation artistique et culturelle - musique, cinéma, arts visuels, spectacle vivant...).

En parallèle de ces dispositifs, elle souhaite favoriser une plus grande dynamique participative de la part des élèves dans la mise en œuvre de projets concrets proposés directement par eux.

Le dispositif « OSE : Oser Semer ses Envies » vise ainsi à soutenir et valoriser de nouvelles actions initiées par les jeunes lycéen·nes membres des instances représentatives dans leur établissement pour conforter leur capacité d'action et de mobilisation au bénéfice de la communauté éducative.

Une journée de restitution permettra un temps d'échanges entre tous les jeunes impliqués sur les projets retenus et une valorisation des actions menées.

OBJECTIFS

Cette action poursuit les objectifs suivants :

- susciter et encourager de nouvelles actions portées par des lycéen·nes,
- conforter le rôle des jeunes engagés en tant que lycéen·nes : éco-délégués, membres des CVL, CAVL, maison des lycéens ou autres groupe d'élèves engagés,
- favoriser la créativité, l'autonomie, la capacité d'initiative des jeunes,
- valoriser et médiatiser les actions péri-pédagogiques inspirantes.

BENEFICIAIRES

L'appel à projet est ouvert à l'ensemble des lycées publics et privés relevant de l'Education nationale ou de l'Agriculture.

CRITERES D'ELIGIBILITE

Chaque établissement peut déposer un appel à projet « OSE : Oser Semer ses Envies » pour un seul groupe d'élèves engagés de son lycée.

Le choix des projets s'effectue selon les critères suivants :

- projet co-construit entre des élèves engagés et un adulte référent du lycée. L'appel à projet n'est pas restrictif dans la nature des projets proposés. A ce titre, des actions fortement engagées en matière de développement durable, de lutte contre la précarité, les discriminations, le harcèlement scolaire, la solidarité avec des causes identifiées pourront être proposés, tout comme des propositions de type plus festives favorisant le « bien vivre dans les lycées »,
- implication et mobilisation forte d'élèves engagés,
- projet innovant,
- nombre de bénéficiaires de l'action proposée,
- répartition géographique homogène des établissements retenus sur l'ensemble du territoire de Bourgogne-Franche-Comté (3 lycées maxi par département).

Dès lors que l'établissement est sélectionné, il s'engage à faire participer les élèves engagés à la journée de restitution des projets menés par l'ensemble des lycées participants.

L'aide de la Région ne peut couvrir que des dépenses de fonctionnement et les projets pourront être pris en compte dans la limite de l'enveloppe régionale affectée.

MODALITES D'INTERVENTION

La Région peut accorder une subvention plafonnée à 2 000 € à chaque lycée demandeur au vu du dossier présentant les différentes actions menées par les élèves engagés et sollicitant un financement régional avec un budget prévisionnel.

La Région finance l'ensemble des frais induits par l'organisation de la journée de restitution des projets.

MODALITES DE VERSEMENT

Le versement de la subvention est effectué en une seule fois sur présentation d'un bilan d'exécution et du budget réalisé visé par l'agent comptable de l'établissement et des factures de prestations techniques, d'interventions de professionnels et des récompenses offertes aux élèves participants.

L'aide de la Région Bourgogne-Franche-Comté devra être mentionnée sur toutes les réalisations (documents, expositions, presse).

JOURNEE RESTITUTION DES ACTIONS MENEES

La Région (direction des lycées) organisera une journée de restitution, prévue fin mai - début juin, permettant un temps de rencontres et d'échanges entre tous les jeunes impliqués et une valorisation de toutes les actions menées (support communicant à élaborer au bénéfice des autres lycées : film, publication etc...).

Pour l'organisation de cette journée, le partenariat avec les autorités académiques permettra l'implication des équipes en charge de la vie lycéenne.

PROCEDURE

Septembre : transmission aux établissements (envoi électronique) de l'appel à projet « OSE ».

Dès lors, les établissements peuvent adresser leur candidature à la Région Bourgogne-Franche-Comté par voie électronique uniquement en respectant les délais indiqués dans l'appel à projet.

Coordination du dispositif et sélection des établissements

Un comité de pilotage, composé de représentants de la Région et du rectorat - Délégués Académique à la Vie Lycéenne (DAVL) des 2 académies - assure le fonctionnement général du dispositif et procède à la sélection des projets.

Seuls 24 établissements maximum sont sélectionnés sur motivation. Toute demande envoyée après la date limite ne sera pas retenue.

La Région accuse réception de toute demande complétée qui lui est adressée. A partir du moment où la Région accuse réception du dossier complet, seules les factures dont les dates d'émission seront postérieures à la date de demande complète (date de réception de la Région) seront prises en compte pour le règlement financier de l'aide.

Calendrier

- | | |
|---------------|--|
| - Septembre | : Envoi appel à candidature par mail aux chefs d'établissement |
| - Octobre | : Dépôt des dossiers complets au plus tard le 21 octobre 2022 |
| - Fin octobre | : Examen des projets par le comité |
| - Novembre | : Projets soumis à la commission permanente |
| - Mai-juin | : Journée restitution des projets |

FICHE PROJET
OSE : Oser Semer ses Envies 2022/2023

INFORMATIONS GENERALES

Nom et adresse de l'établissement :

Tél. :

Mail :

Référent élève responsable du projet :

Prénom - Nom :

Classe :

Instance représentative :

Tél.

Mail :

Référent adulte responsable du projet :

Prénom - Nom :

Qualité :

Tél. :

Mail :

Nombre d'élèves impliqués sur le projet	
Montant de la subvention demandée (limité à 2 000 €)	
Coût total du projet	

PRESENTATION DU PROJET

INTITULE DU PROJET :

Motivation du projet (objectifs et finalité) :

Impact sur la vie lycéenne, articulation avec le projet d'établissement et lien éventuel ou autre orientation générale de l'établissement :

Description générale du projet (actions envisagées, thématiques traitées, démarches, calendrier prévisionnel...) :

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION :

Il devra être intégré au budget du lycée et sa construction doit associer en amont le gestionnaire de l'établissement

DÉPENSES PRÉVUES	MONTANT	RECETTES PRÉVUES	MONTANT
Visites / billetterie (lieux et nb. de places) :		Financement par l'établissement (enveloppe globalisée) :	
Intervenant(s) :			
Autres frais :		Autres :	
Transports : <i>La dépense nécessaire à la présence de l'équipe organisatrice de l'action à la journée de restitution pourra être intégrée dans la limite de 10 %</i>		Montant de la subvention sollicitée à la Région : <i>(2 000 € maximum)</i>	
TOTAL DÉPENSES		TOTAL RECETTES	

En candidatant, l'établissement s'engage :

☒ à participer à la journée de restitution prévue en mai 2023 en faisant convoyer et accompagner les jeunes impliqués dans le projet.

Fait, le

(Signature du chef d'établissement et cachet de l'établissement)

CONTACT : Céline GAUVIN Tél. : 03 80 44 33 55 / Mail : celine.gauvin@bourgognefranche-comte.fr